

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

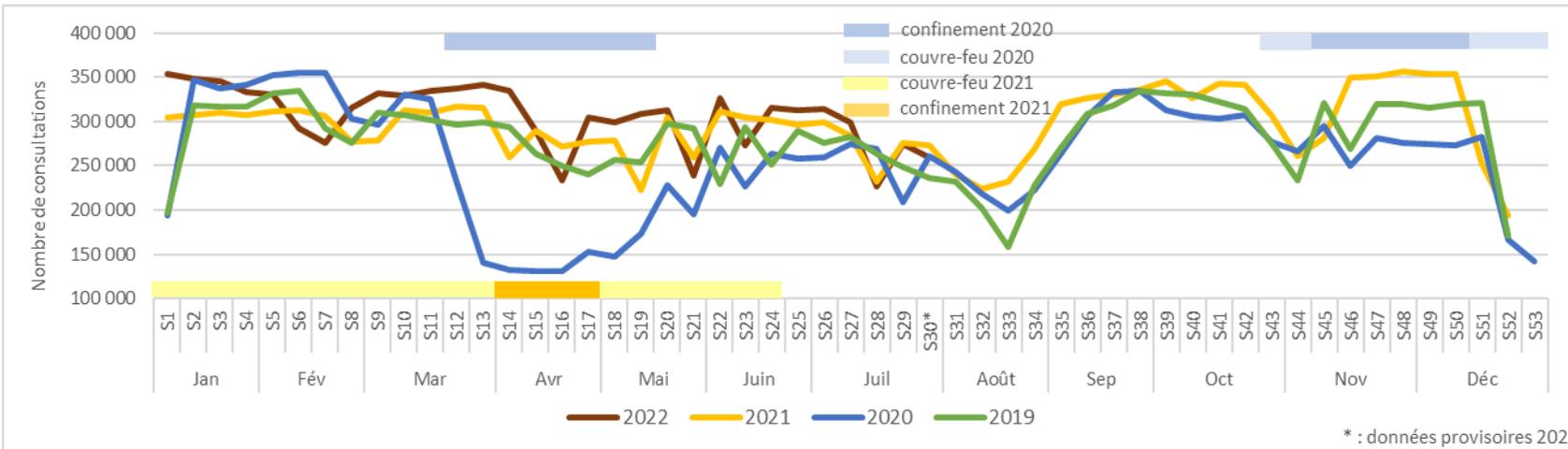
Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)



Provence Alpes Côte d'Azur

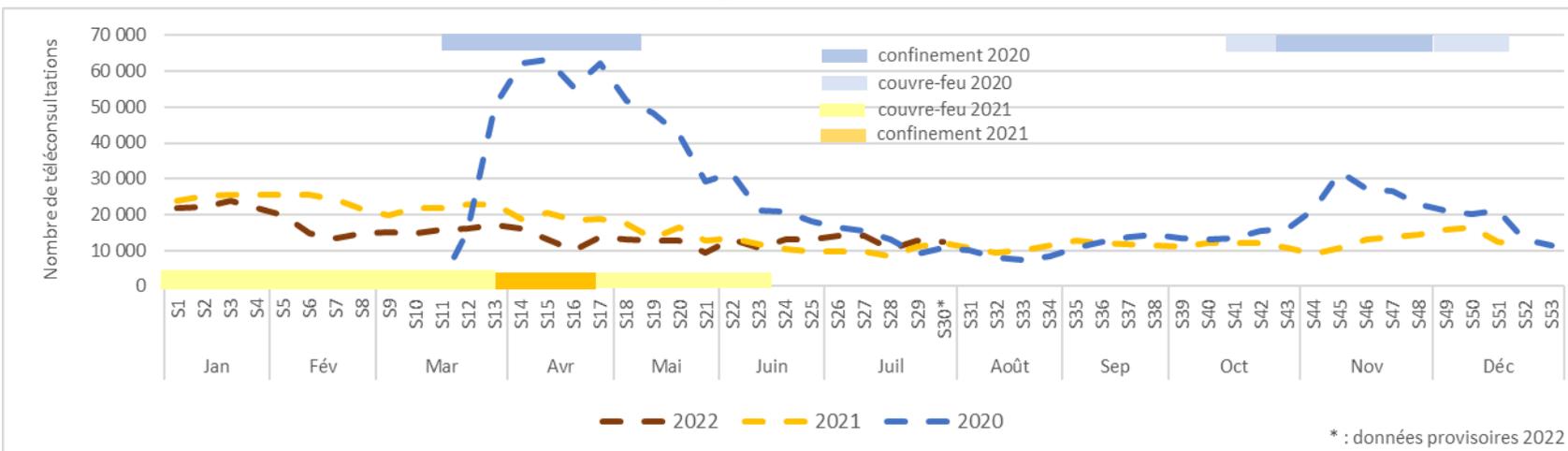
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
04	6 851	+27,3%
05	6 871	+23,0%
06	58 787	+18,9%
13	120 627	+17,4%
83	56 948	+26,4%
84	24 735	+33,8%
Paca	274 819	+21,2%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
04	231	+21,6%
05	227	+11,8%
06	3 653	+18,0%
13	5 767	+25,3%
83	2 191	+15,8%
84	776	+31,7%
Paca	12 845	+21,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

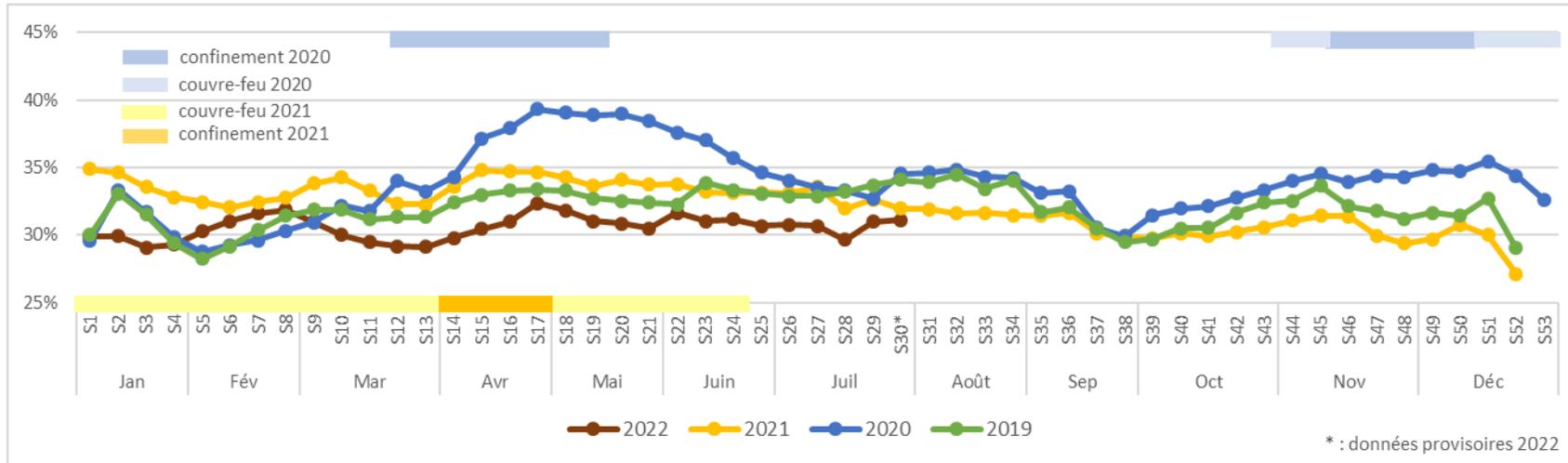
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

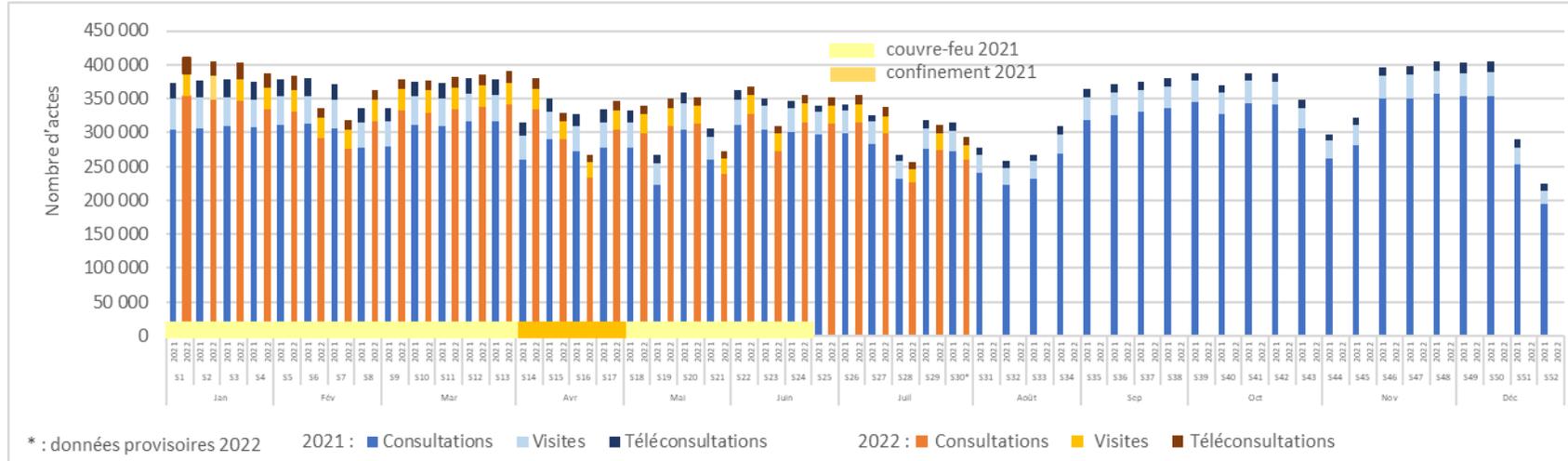
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S29 2022	% d'actes en lien avec une ALD S29 2022
04	2 812	36,7%
05	2 331	31,6%
06	21 613	31,7%
13	40 267	29,5%
83	21 142	32,8%
84	8 220	30,6%
Paca	96 385	31,0%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2021 et 2022



#### À retenir :

En semaine 29 (S29) de 2022, les TLC ont représenté 4,17% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; plus de 21% des MG ont fait de la TLC en S29. Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a augmenté de 21% entre les semaines S28 et S29 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a augmenté de 1,1% en 2022 par rapport à 2021; +13,4% par rapport à 2020; +9,3% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

**SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS  
Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)**

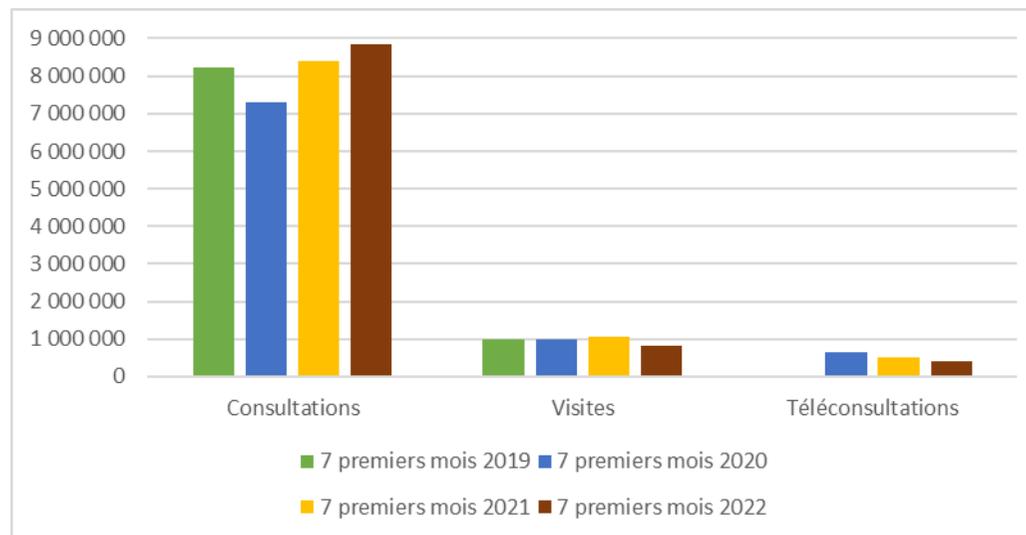
**MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX**

Évolution de l'activité des médecins généralistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Juil 2019	Jan – Juil 2020	Jan – Juil 2021	Jan – Juil 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	8 222 538	7 298 781	8 406 787	8 839 239	+7,5%	+21,1%	+5,1%
Visites	998 906	999 514	1 074 228	820 925	-17,8%	-17,9%	-23,6%
Téléconsultations	894	641 734	514 958	424 575	-	-33,8%	-17,6%
<b>Total</b>	<b>9 222 338</b>	<b>8 940 029</b>	<b>9 995 973</b>	<b>10 084 739</b>	<b>+9,4%</b>	<b>+12,8%</b>	<b>+0,9%</b>

\* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin juillet 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin juillet d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

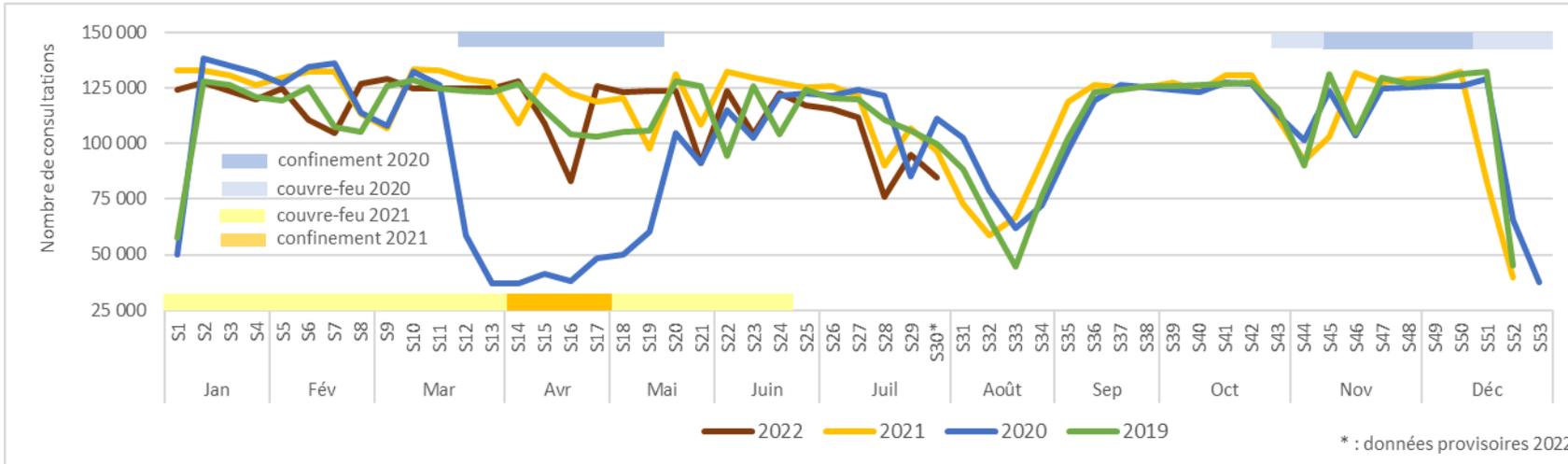
Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

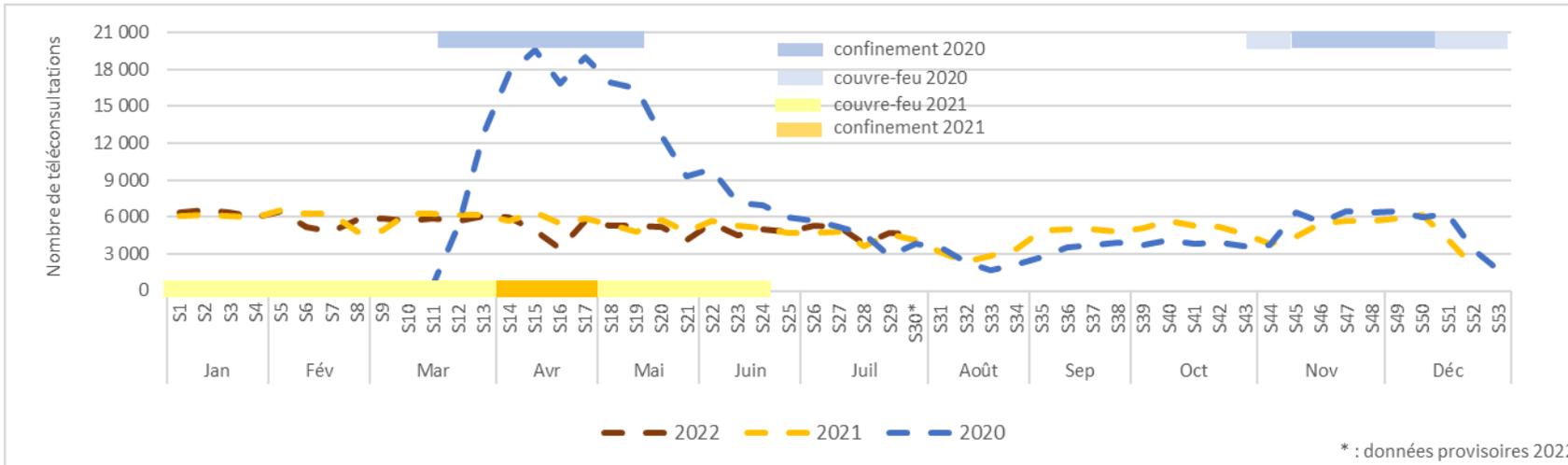
## MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
04	1 971	+30,2%
05	1 113	+22,0%
06	24 038	+18,9%
13	40 540	+26,3%
83	19 241	+25,1%
84	8 084	+36,2%
Paca	94 987	+24,9%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
04	83	+62,7%
05	33	+32,0%
06	1 494	+24,4%
13	2 158	+26,9%
83	821	+19,5%
84	150	+4,9%
Paca	4 739	+24,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

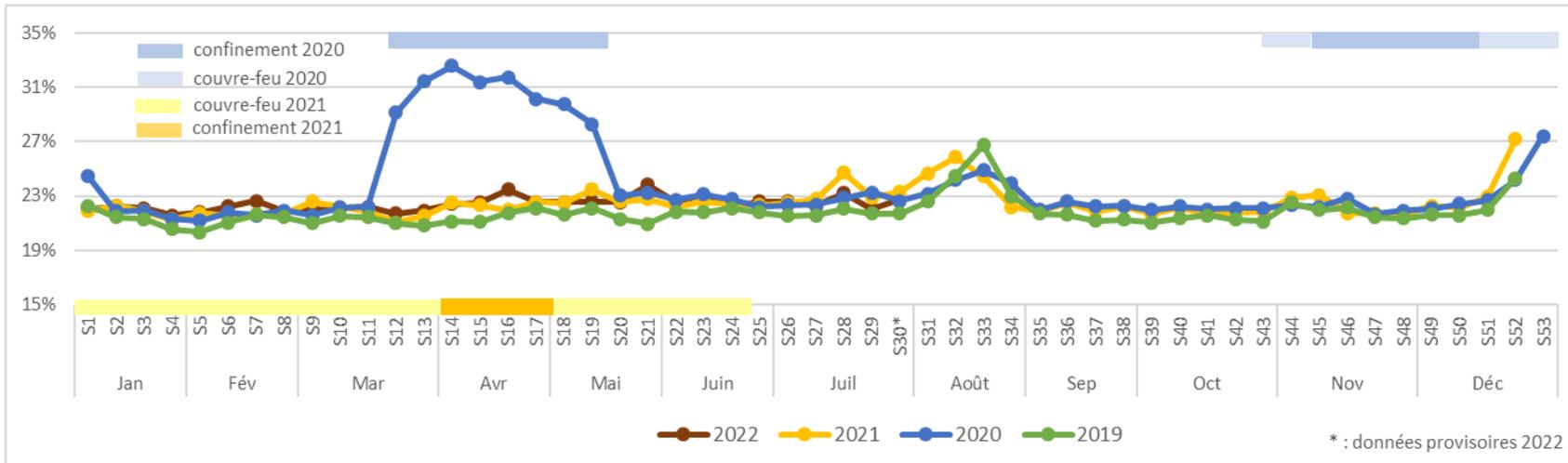
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

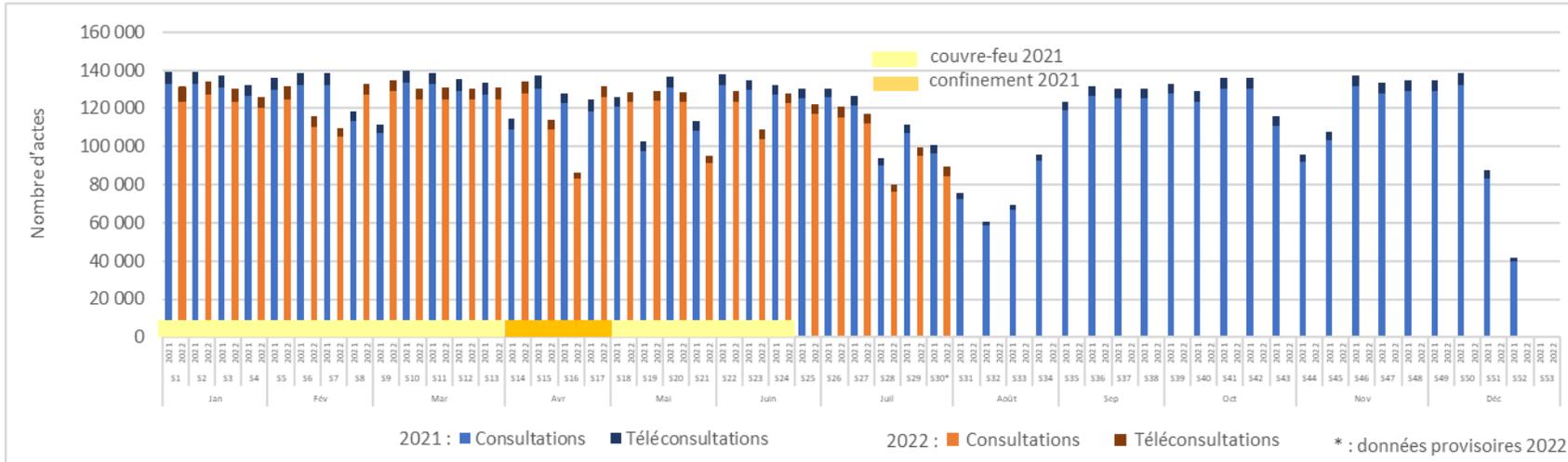
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S29 2022	% d'actes en lien avec une ALD S29 2022
04	453	22,1%
05	229	20,0%
06	5 963	23,4%
13	9 588	22,5%
83	4 315	21,5%
84	1 415	17,2%
Paca	21 963	22,0%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2021 et 2022



#### À retenir :

En semaine 29 (S29) de 2022, les TLC ont représenté 4,8% des actes des médecins spécialistes libéraux ; 8,4% d'entre eux ont fait de la TLC en S29.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a augmenté de 25% entre les semaines S28 et S29 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a diminué de 5,3% par rapport à 2021, mais a augmenté de 14,5% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

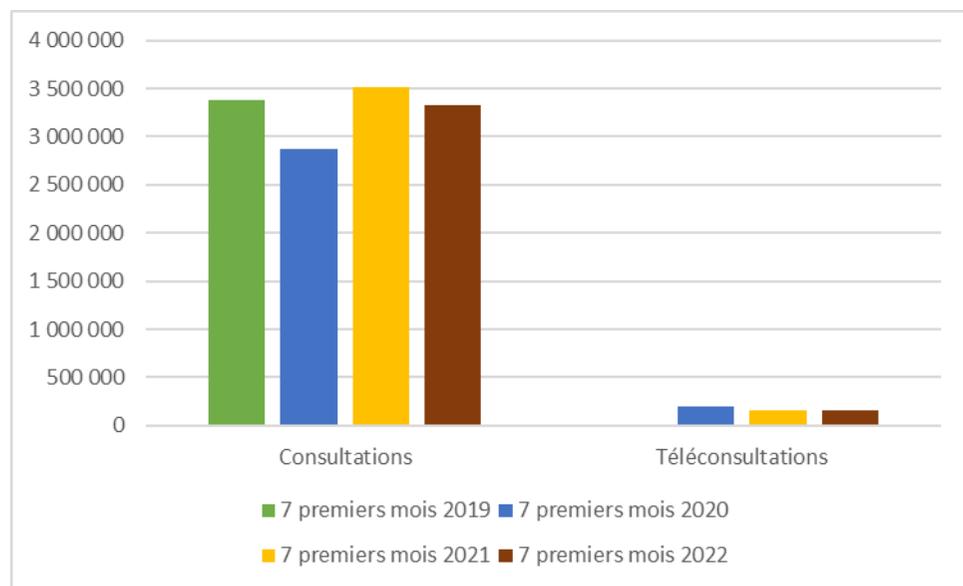
## MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l'activité des médecins spécialistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Juil 2019	Jan – Juil 2020	Jan – Juil 2021	Jan – Juil 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	3 376 253	2 873 123	3 519 819	3 323 926	-1,5%	15,7%	-5,6%
Téléconsultations	355	201 160	158 875	153 881	-	-23,5%	-3,1%
<b>Total</b>	<b>3 376 608</b>	<b>3 074 283</b>	<b>3 678 694</b>	<b>3 477 807</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+13,1%</b>	<b>-5,5%</b>

\* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin juillet 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin juillet d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

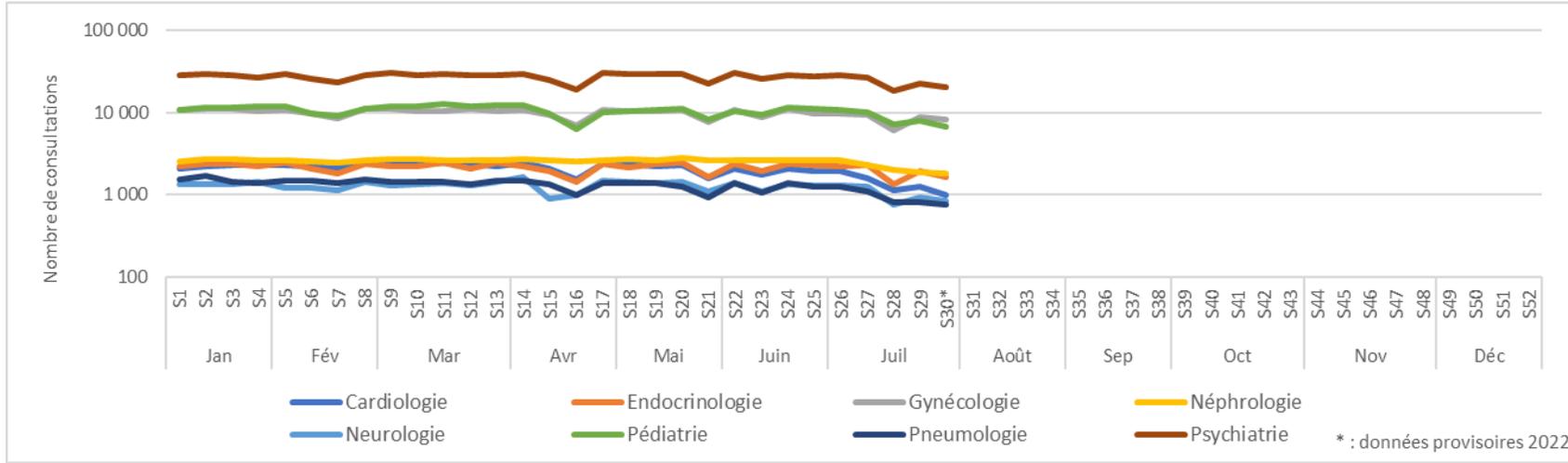
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

## Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

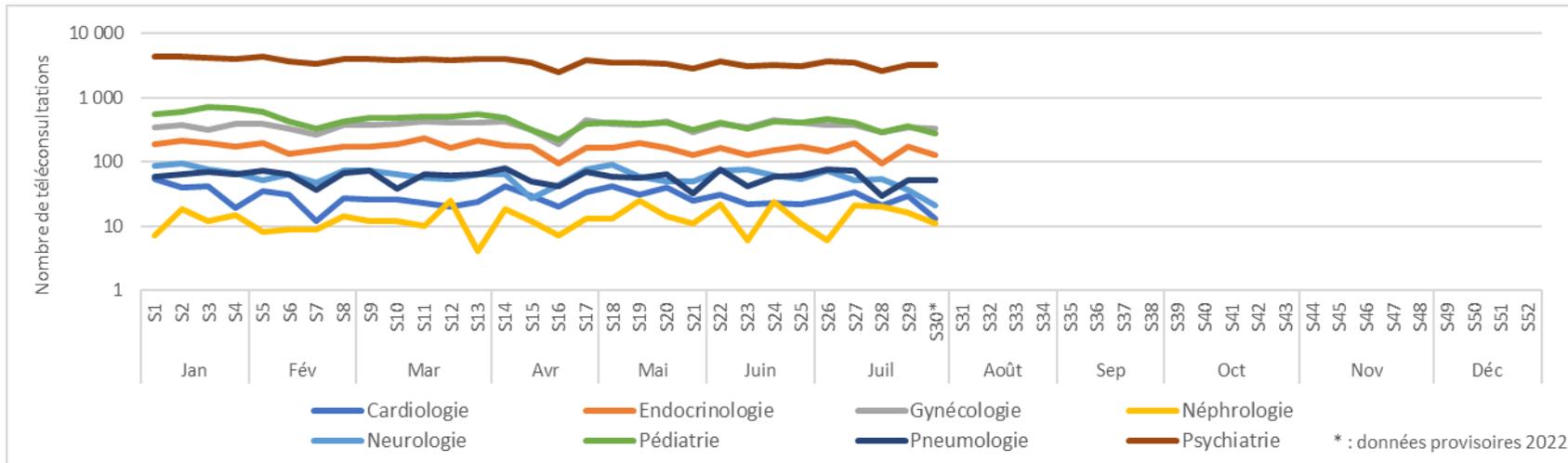
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de consultations S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
Cardiologie	1 269	+13,2%
Endocrino.	1 953	+44,3%
Gynécologie	8 710	+40,6%
Néphrologie	1 874	-7,5%
Neurologie	923	+20,0%
Pédiatrie	7 874	+7,7%
Pneumologie	802	-2,7%
Psychiatrie	22 492	+21,9%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de TLC S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
Cardiologie	29	+38,1%
Endocrino.	172	+79,2%
Gynécologie	349	+18,7%
Néphrologie	16	-20,0%
Neurologie	36	-34,5%
Pédiatrie	363	+24,3%
Pneumologie	51	+75,9%
Psychiatrie	3 276	+25,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

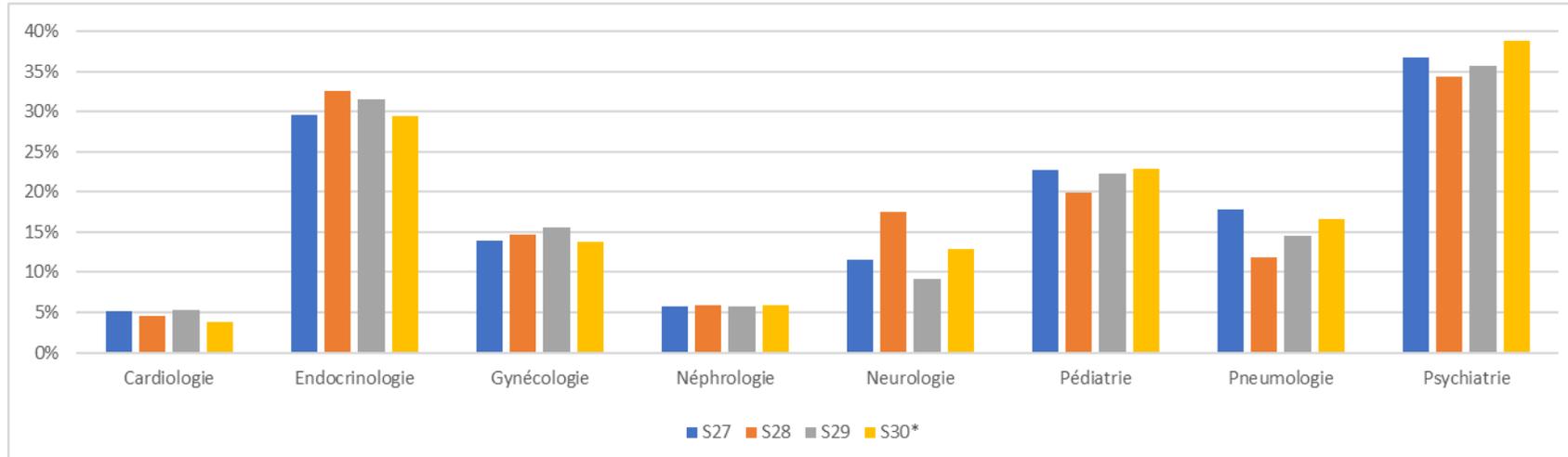
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

## MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2022 par spécialité



### À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une hausse de l'activité entre les semaines S28 et S29 dans la région, notamment pour l'endocrinologie (+46,7%), la gynécologie (+39,6%) et la psychiatrie (+22,4%). Le recours à la TLC est plus fréquent chez les psychiatres, les pédiatres et les endocrinologues.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2022

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2022 par rapport à 2021 (depuis S2)	-19,3%	-6,7%	-11,0%	-1,0%	-3,6%	-4,4%	-8,5%	-5,2%
En 2022 par rapport à 2020 (depuis S2)	-16,0%	+4,7%	+6,6%	+12,7%	+8,0%	+12,3%	-9,7%	+9,8%
En 2022 par rapport à 2019 (depuis S2)	-31,4%	+8,2%	+0,6%	+30,0%	+8,4%	-9,4%	-10,0%	+7,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

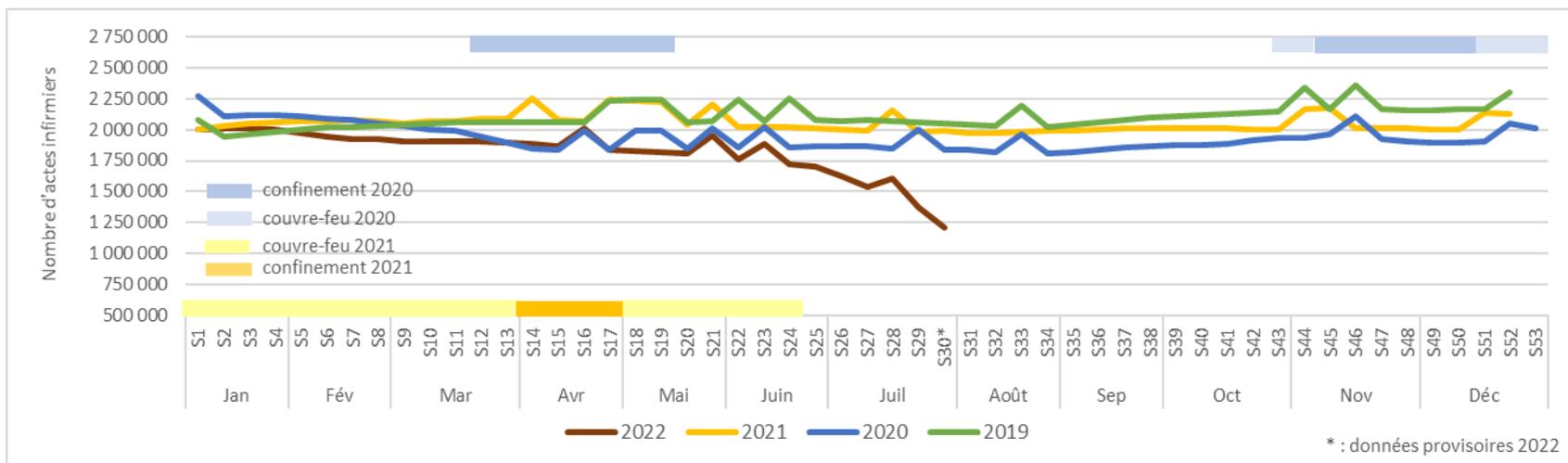
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

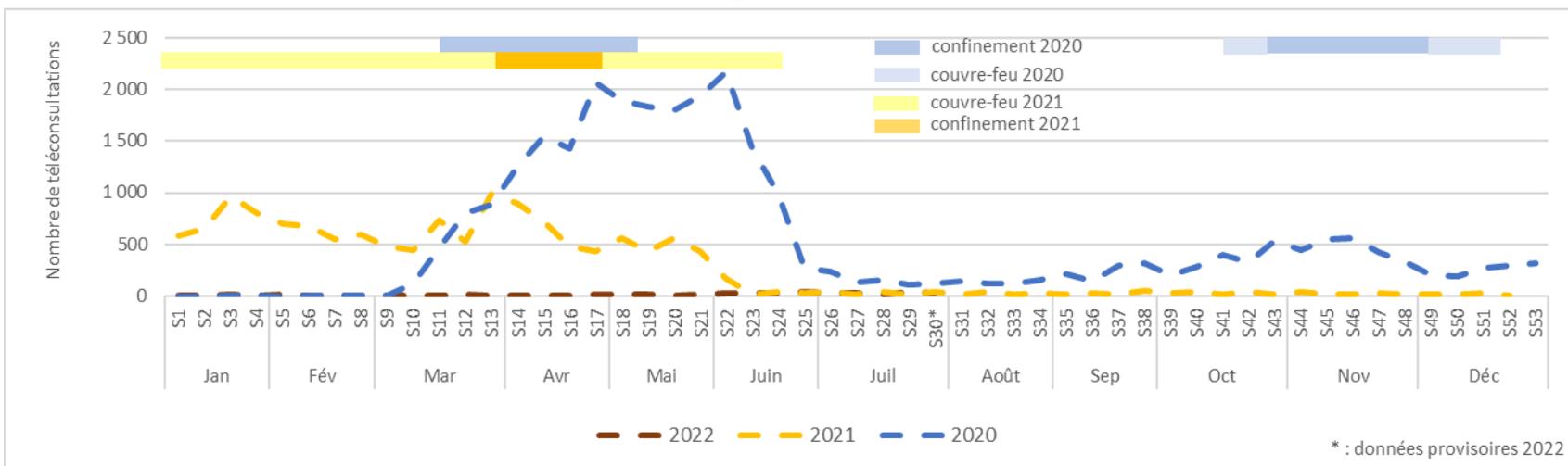
## INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre actes infirmiers S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
04	31 651	-13,0%
05	19 743	-17,9%
06	260 433	-13,5%
13	654 256	-15,7%
83	293 718	-12,2%
84	109 746	-14,7%
Paca	1 369 547	-14,4%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLS S29 2022	Évolution S29 / S28 2022
04	0	-
05	0	-
06	15	+7,1%
13	10	+400,0%
83	11	+175,0%
84	0	-
Paca	36	+80,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.

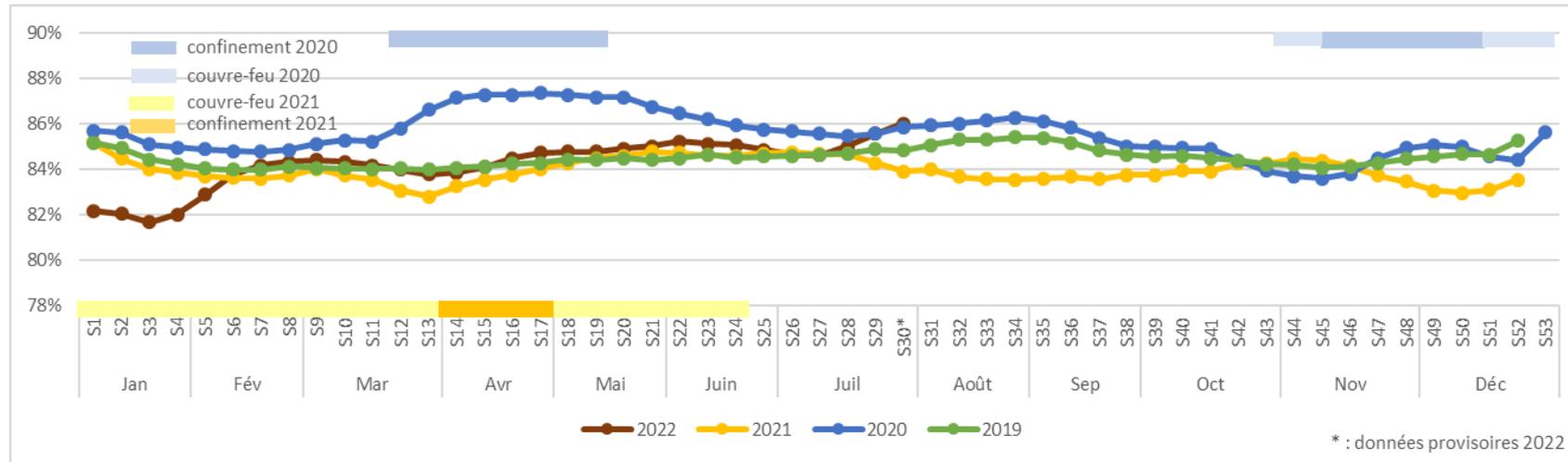
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°30 (lundi 25 juillet – dimanche 31 juillet 2022)

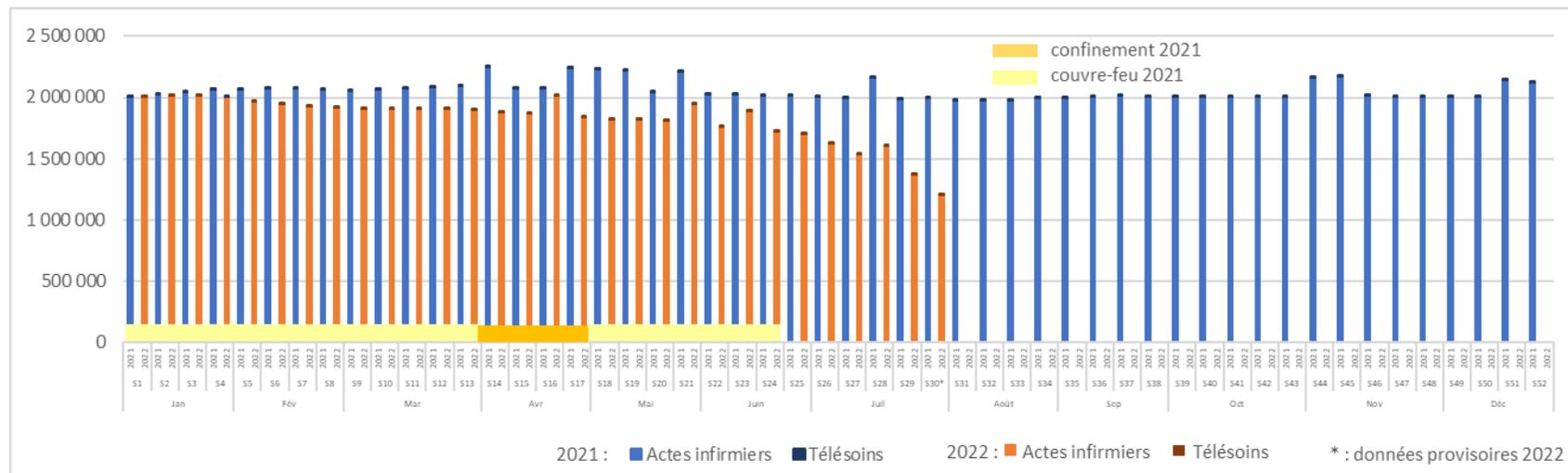
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nb d'actes en lien avec une ALD S29 2022	% d'actes en lien avec une ALD S29 2022
04	27 132	85,7%
05	16 488	83,5%
06	220 344	84,6%
13	564 722	86,3%
83	248 323	84,5%
84	94 536	86,1%
Paca	1 171 545	85,5%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2021 et 2022



**À retenir :**

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 14% entre les semaines S28 et S29 dans la région. La majorité (85%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 11,7% en 2022 par rapport à 2021, et de 6,5% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.